

Image not found or type unknown



## Vente d'un Fond de commerc

Par **charlene57**, le **04/08/2011** à **13:12**

Bonjour,

Je vend un fond de commerce et je voulais savoir si c'est possible de le vendre mais avec une reconnaissance de dette (chez notaire) c'est à dire que la personne qui acheté mon fond de commerce ne le paiera que dans X temps. Est ce possible ?

Merci

***ça s ' appelle une vente à terme , garanti par un privilège de vendeur et de nantissement***